



# DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE

## APPEL DE CANDIDATURES

916-246011085

**Un emploi régulier de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales est ouvert au Bureau des affaires de la jeunesse (BAJ) dans l'équipe des homicides et des causes spéciales pour lequel le port d'attache est situé au point de service de Montréal.**

### Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

### Mandat du Bureau

Le Bureau des affaires de la jeunesse (BAJ) est un bureau à vocation particulière du DPCP. Il est sous la responsabilité de la procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales, M<sup>e</sup> Véronic Champagne.

Le BAJ est responsable des poursuites criminelles et pénales intentées à l'encontre des adolescents contrevenants. Les procureurs de ce bureau conseillent les policiers sur toute question impliquant une infraction commise par une personne mineure.

Le BAJ valorise le travail d'équipe et la collaboration avec les divers partenaires œuvrant en droit de la jeunesse dont les directeurs provinciaux qui relèvent des centres intégrés de la santé et des services sociaux.

Les procureurs du BAJ s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M<sup>e</sup> Christine Lambert, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

### L'équipe

Le point de service du BAJ est situé au 410, rue de Bellechasse à Montréal. Il est composé d'une équipe de vingt-quatre (24) personnes. La personne retenue se joindra à l'équipe des homicides et des causes spéciales. Elle pourra cependant être appelée à prêter main-forte aux autres équipes du BAJ-Montréal.

Pour l'accomplissement de son mandat, le BAJ recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Les procureurs qui y travaillent doivent faire preuve, entre autres, d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec tous les partenaires et collègues qui les entourent et avoir une bonne capacité d'adaptation.

L'équipe dédiée aux homicides et aux causes spéciales du BAJ-Montréal joue un rôle essentiel dans la protection de la société et est sous la responsabilité de la procureure en chef adjointe, M<sup>e</sup> Christine Lambert.

## Attribution du poste

Le poste consiste principalement à :

- mener à bien toutes les procédures judiciaires (autorisations, rencontres, comparutions, enquêtes sur remise en liberté, enquêtes préliminaires, procès, audition sur la peine, appel) relevant de l'équipe des homicides et des causes spéciales;
- posséder de bonnes connaissances juridiques afin d'assurer un suivi auprès des enquêteurs assignés à ces dossiers en les conseillant relativement à l'enquête, aux différentes autorisations judiciaires à obtenir et répondre à toute autre demande souvent en situation d'urgence.
- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel lorsque le suspect est mineur;
- appliquer la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, le Code criminel et autres lois connexes ainsi que les lois en matière pénale;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquête, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- travailler en collaboration avec les policiers, les milieux scolaires, le Directeur provincial et les différents intervenants impliqués dans le dossier d'un adolescent;
- voir à l'assignation des témoins ainsi qu'à la production de documents en vue de la tenue d'un procès;
- agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
- collaborer avec les personnes victimes, les proches endeuillés et/ ou leur représentant afin d'offrir des mesures d'aide au témoignage et les informer avant le règlement d'un dossier;
- mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes des procédures;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir un haut niveau de connaissance et d'expertise requis;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques dans le respect des règles propres au système de justice pénale pour adolescents.

## Profil recherché

Le BAJ est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs pour son équipe des homicides et des causes spéciales du bureau de Montréal.

Concrètement, la personne recherchée :

- apprécie les défis en faisant preuve d'engagement et de rigueur et possède une excellente capacité d'adaptation;
- a un réel intérêt à travailler dans les dossiers relevant de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*;
- possède une facilité à travailler en équipe, à échanger et collaborer avec les différents partenaires;
- fait preuve d'autonomie et de débrouillardise dans la réalisation de ses tâches;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit;
- fait preuve d'un grand sens de l'organisation pour être en mesure de piloter un ou plusieurs dossiers sur le long terme.

## Conditions de travail

Au 1<sup>er</sup> avril 2025, le traitement minimal est fixé à 80 192 \$ et le traitement maximum à 185 916 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

## Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;

- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur(e) (votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées);
  - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;
- posséder au minimum cinq (5) années d'expérience à titre d'avocat(e) membre du barreau;
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le **15 avril 2026 à 23h59**, heure de l'Est.

### Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse [dotation@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:dotation@dpcp.gouv.qc.ca) en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011085** de l'appel de candidatures.

### Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le BAJ pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

### Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse [dotation@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:dotation@dpcp.gouv.qc.ca).

### Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M<sup>e</sup> Christine Lambert, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse [christine.lambert@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:christine.lambert@dpcp.gouv.qc.ca).